L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 12 RUE DU CARONDELET.

NOUVELLES DU JOUR.

VENDREDI MATIN, 14 JUIN.

Paris, 17 Mai.

M. Calmon, député de Seine-et-Oise, a déposé, samedi, sur le bureau de l'Assemblée nationale, en son nom et en celui de M. de Fresneau, son collègue, la proposition dont nous avons donné la teneur ces jours derniers, et qui a été préalablement approuvée par les bureaux des trois groupes de la gauche.

On sait que cette proposition a pour but d'obvier aux lacunes qui, selon la pensée de la gauche, existeraient dans la rédaction de la loi Courcelle, telle que cette loi, après le rejet de l'amendement Wolowski, a été votée par la Chambre.

L'Assemblée ayant purement et simplement décidé qu'à l'avenir, et jusqu'aux prochaines élections générales, il ne serait pas procédé à des scrutins partiels, M. Calmon a pensé qu'il était opportun de lier cette disposition à la fixation dès à présent établie, de l'époque de la dissolution, et pour ce faire, rien n'a paru plus efficace que de régler définitivement l'ordre du jour de l'Assemblée nationale en prévisant les lois qu'elle devrait voter "avant sa prochaine prorogation".

La prochaine prorogation de la Chambre devant avoir lieu au plus tard le 15 août, en raison de la session réglementaire des conseils généraux qui a lieu à cette date, on voit que la proposition Calmon une fois adoptée par la majorité, ce serait forcément la dissolution en octobre.

Quant aux lois à inscrire à l'ordre du jour, l'énumération n'en fait M. Calmon est courte: loi électorale du Sénat, loi électorale de la Chambre des députés, loi réglant les rapports des pouvoirs publics entre eux et vote du budget de l'exercice 1876. Après cela, il n'y aurait plus pour l'Assemblée nationale qu'à élire les soixante-quinze sénateurs dont la constitution des 24 et 25 février lui réserve le choix, et à se séparer.

Une discussion fort vive et fort intéressante ne manquera pas de s'ouvrir à la Chambre sur ce sujet.

Si, maintenant, la dissolution est retardée, la responsabilité de ce retard ne remontera évidemment pas au gouvernement. Nous apprenons, en effet, d'une source fort autorisée que M. le garde des sceaux doit, dès la prochaine séance, c'est-à-dire demain mardi, les députés ne siégeant pas aujourd'hui — ou tout au moins dès la séance qui suivra, présenter les projets de lois constitutionnelles complémentaires.

Les enquêtes sont approuvées depuis quelques jours déjà, en principe, par le conseil des ministres; mais il faut le temps nécessaire pour les rédiger et dresser leur exposé des motifs. C'est la seule comédie ration qui a fait ajourner jusqu'ici leur dépôt sur le bureau de la Chambre.

La gauche républicaine s'est réunie hier à Paris pour procéder au renouvellement de son bureau: M. Jules Ferry a été élu président, en remplacement de M. Albert Grévy, dont le mandat était expiré, et M. Jules Simon a été nommé vice-président.

Bien que le discours prononcé par M. Jules Ferry, à l'occasion de sa prise de possession du fauteuil, ne nous apprenne rien absolument de nouveau, nous croyons utile cependant d'y relever le passage suivant:

République ou dissolution, nous disait notre président avant l'ouverture de la session dernière. Nous les avons conjurées aujourd'hui l'une et l'autre: nous tenons la République et nous sommes sûrs de la dissolution.

Il y a longtemps que, pour la première fois, nous avons prétendu que ceux-là jouaient un rôle de dupes qui se lançaient aveuglément dans la République pour éviter la dissolution. L'aveu tout à fait dépouillé d'artifice de M. Jules Ferry justifie pleinement notre appréciation et notre pronostic.

Les républicains disaient: République ou dissolution; mais, au fond, ils savaient pertinemment qu'une fois la constitution républicaine votée, il faudrait bien l'appliquer, par conséquent il faudrait bien se dissoudre. La vérité et la franchise voulaient donc qu'ils s'exprimassent ainsi: République *et* dissolution.

Ce n'est pas, d'ailleurs, qu'ils soient plus coulpables pour cela de tout manquer de sincérité. "Nous tenons la république, s'écrie sur un ton de triomphe M. Jules Ferry, et nous sommes sûrs de la dissolution." Le but est atteint, la fin est obtenue, peu importent les moyens.

Dans le reste de son discours, M. Jules Ferry pose ce dilemme: ou le changement des fonctionnaires, que ce dernier maintenu des maîtres et de l'état de siège. C'est là un "minimum d'exigences" auquel la gauche, paraît-il, est décidée à se tenir, mais qui prouve combien les républicains sont loin de poser à faire bon marché des principes pour peu qu'on veuille bien leur donner une satisfaction intéressée sur les personnes.

On a reçu, aux ministères de l'intérieur, des finances et des travaux publics, des renseignements aujourd'hui assez nombreux sur la façon dont le vote de la proposition Courcelle a été accueilli par l'opinion publique.

Comme indice général, les orléanistes sont partout satisfaits du scrutin, qui, comme un "fait heureux" — surtout dans le Cher — la suppression des élections partielles. Il semblique ce leur soit un succès absolument personnel.

Les légitimistes, adversaires — dans le pays comme dans la Chambre — de la dissolution, vont dans le vote intervenu d'autre lieu du testament de la Chambre et le pays aux mains "des radicaux et des bonapartistes."

Quant aux bonapartistes, ils protestent partout, haut et ferme, contre l'ajournement des élections partielles et le vote qui paralyse l'action du suffrage universel. Ces protestations, nous en croyons les renseignements impartiaux qui nous arrivent, produisent une grande impression dans le pays.

On assure de nouveau que M. Thiers et ses nombreux amis politiques ne tentent rien, jusqu'à nouvel ordre, contre le ministère auquel ils paraissent même "disposés à confier les élections générales".

Le parti radical ne recule devant rien. Dans la Charente-Inférieure, par exemple, ils se servent de la circulaire de M. Dufaure aux procureurs généraux comme d'instrument de parti, et la font distribuer par leurs journaux et par leurs agents à des milliers d'exemplaires non-seulement dans les villes, mais encore et surtout dans les campagnes, expliquant avec une rare habileté, au point de leurs doctrines, les paroles si mesurées, cependant, de M. le garde des sceaux. M. Dufaure, *certainement*, a dû être mis au courant de ces manœuvres et se rendre compte de leur valeur plus ou moins grande.

D'un autre côté, dans l'Est, c'est de la brochure de M. Henri Martin: "Les Napoléon et les frontières de la France, avec carte coloriée," dont les radicaux se servent comme instrument de propagande. Cette brochure, ils la distribuent *gratuitement*, et, les jours de foire et de marchés, c'est par milliers que ce petit libelle pénètre ainsi dans les campagnes.

Les vives protestations des évêques anglais et canadiens au sujet des persécutions des évêques catholiques en Allemagne paraissent avoir causé une vive impression à Berlin et doivent être, nous écrit-on, le signal de nouvelles contraintes qui seraient exercées contre tous les évêques, curés et prêtres catholiques allemands qui ne seront pas leur soumission absolue aux nouvelles lois de l'empire.

Aussitôt après le dépôt des deux projets de lois organiques complémentaires, la question de leur renvoi soit à la commission des Trente, soit à la commission spéciale, sera immédiatement posée devant l'Assemblée nationale.

Enfin, nous pouvons l'affirmer, l'intention de M. Dufaure, d'accord en cela avec la majorité des membres du cabinet, l'honorable garde des sceaux, qui tient à dégager la situation, doit prendre la parole pour soutenir les droits de la commission des Trente, les avantages que présenterait son concours, etc., etc.; mais il déclarera se soumettre d'avance à la décision de l'Assemblée nationale, quelle qu'elle soit.

Présentée de cette façon, la question ne peut guère soulever aucun conflit.

Nous avons déjà dit que la commission du budget venait enfin d'être officiellement saisie d'un projet de convention entre l'État et la ville de Paris pour la reconstruction partielle et l'agrandissement de l'École de médecine et de la Faculté des sciences.

D'après les plans présentés à l'appui de ce projet, les cliniques de l'École de médecine ainsi que de l'École pratique seraient dégagées et agrandies au moyen d'une emprise sur les propriétés bordant la rue Monsieur-le-Prince. De son côté, l'École de médecine elle-même serait obligée d'une reconstruction partielle de manière à prendre façade sur la partie du boulevard Saint-Germain située entre les rues Haute-Feuille et de l'Ancienne-Comédie.

Quant à la Sorbonne, devenue trop étroite pour loger les divers services universitaires qu'elle renferme, elle serait agrandie en partie sur la rue des Écoles, et l'on transférerait la Société des sciences sur les terrains retranchés du jardin du Luxembourg.

Le ministre des finances, d'après une demande du préfet de la Seine, doit faire personnelle auprès de la commission pour que cette affaire, déjà si longtemps en suspens, reçoive enfin une solution.

Le nouveau conseil général de la Seine se réunira dans les premiers jours d'août prochain.

C'est dans cette session que l'assemblée commencera l'examen du budget du département, actuellement en préparation dans les bureaux de la préfecture de la Seine.

Il résulte des renseignements déjà fournis par les divers chefs de service, que la situation financière du département est en tous points excellente. Non seulement le budget départemental de l'exercice 1876 pourra être facilement présenté en équilibre, mais encore il y a tout lieu d'espérer un excédant en faveur des recettes.

— Un joli mot de M. Thiers: il en fait quelquefois et, malgré toutes les erreurs, l'esprit a toujours sa place au foyer du *Figaro*.

Dans une conversation politique, M. Thiers parlait de l'un de nos hommes d'État les plus en vedette du moment, disant, avec cette voix fêlée qu'on lui connaît:

— M. B..... est un bon ministre. Il faut le soutenir. J'ai eu maille à partir avec lui au 24 mai, mais c'est un homme remarquable, et les hommes remarquables sont rares par le temps qui court. Il faut donc lui conseiller de mettre un peu d'huile dans sa salade.

SPECTACLES, BALS, &c.

TOUTES LES NATIONS EN CONSEIL.

SALLE ST. PATRICK,

31 Mai, 1er, 2 et 4 Juin.

CINQ SOIRÉES AVEC LES REPRÉSENTANTS DU MONDE.

LE PRODUIT DEVANT ÊTRE VERSÉ DANS LA CAISSE DU FONDS DE CONSTRUCTION DE LA PETITE ÉGLISE SUR LA RUE DU CANAL.

La première partie représentera l'AMÉRIQUE — Huit personnages — Groenland (Esquimaux), États-Unis-Nord (Brother Jonathan), Ouest (Américain du Nord—Indien) Sud (Planteur) États du Pacifique (Mineurs). — Mexique, (Cavalier Mexicain) — États de l'Amérique du Sud — (Chasseur Brésilien) — et Patagon (Nault du Paya.)

La seconde partie représentera l'EUROPE — Vingt-cinq personnages — Angleterre (cockney — balaiet de Londres) — Irlande — paysan et paysanne. Ecosse (montagnard et filette) — Suède (paysan et paysanne) — Laponie, Finlande, Iceland, Hollande, Russie (un noble et un cosaque) — Hongrie, États-Unis de l'Allemagne (germanie) — Suisse (bergers) — Grèce (un homme et une femme) — Italie (brigands) — Pologne, Autriche (Tyrol) — Sicile, France (un homme et une femme) et Espagne (torero).

La troisième partie représentera ASIE, l'AFRIQUE et LES ILES. — Trente personnages — les îles Sandwich, la Nouvelle Zélande, l'Égypte, la tribu des Cafres (un chef) — la Chine, le Japon, l'Arabie, l'Inde, Siam, Kamchatka, l'Indoustan, la Perse et la Turquie.

Les costumes ont été faits expressément pour la représentation exacte et sont riches et variés — en outre qu'ils sont fidèlement copiés.

La salle dans laquelle sera de beaucoup agrandie et bien éclairée.

☞ On ne dépassera que d'un nombre limité de billets pour chaque soirée, afin d'assurer une place à ceux qui achèteront des billets.

Le programme sera changé tous les soirs, et offrira une récréation musicale et littéraire à chaque occasion.

PROF. PHILIP GREULING, Directeur de la musique.

☞ Acheter à temps vos billets, afin de vous assurer d'un siège.

Prix d'Entrée cinquante cents.

16 mai — au 4 juin.

Célébration du 4 Juillet

— ET —

GRAND FEU D'ARTIFICE,

Par la Société de Bienfaisance des

Commis de la Louisiane.

Les personnes qui désirent avoir des invitations pour danser peuvent se les procurer en s'adressant à l'un des membres de la société. Les invitations étant limitées, il ne faut pas tarder à en demander. 16 mai.

MM. JULES TARON, ex associé de la maison EDMOND JACKSON & SONS, de l'incendie, propriétaire du Rep. Fountain Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'il ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARON, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARON, Jr.
No 71 rue Tchoupitoulas.

— 29mai—3m

Dépôt de menuisiers à vendre à vapeur de 16 Ecrits.

Et Imprimerie de la mode pour le 1024 154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cela après déduction faite du prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal, tout le monde vous l'indiquera. 21 Mai—3m

Collége Commercial de Dolbear

203.....Rue du Canal.....203

LE TROISIÈME ÉTAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand à prendre une leçon de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution Sœur, le jour et le soir des élèves de 6 à 60 ans. Classe de 5 à 7 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B. — Private d'élèves à vendre.

Mars—1an

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, lit et conseille à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et affaires. Il vous dira si prêteur place ou vous êtes le plus chanceux dans vos affaires, où il doit aller, s'il faut sur vos rois. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des maladies de famille, et les maladies incurables et abandonnées par les docteurs, comme maladies d'estomac, maladies scrofules, douleurs et rhumatismes, etc. Il importe les meilleures médecines de France. — Office, 112 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne. Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 3 heures.

2mars—1an

Maison établie en 1836.

CASSIDY & MILLER.

Voiliers,

Et agents pour la vente du Duck en coton,

Au No 95 de la rue du Champ, près la rue Poydras,

Fabricants de tentes, stores, rideaux de galeries, etc., etc.

Nous avons constamment des tentes, des prélarts, des couvertures de draps et de waggons, de toutes les grandeurs et qualités; un grand assortiment d'étoffes unies et fantaisies pour tentes, etc., etc.

Nous avons et faisons sur commande des drapeaux de toutes les nations et des drapeaux de fantaisie de toutes bannières en soie, pour les organisations militaires et autres.

Nous vendons, en gros et en détail, du duning américain et français de toutes les couleurs, pour drapeaux et clôtures les moins chères.

RÉPARATIONS PROMPTES.

Notre expérience de près de 40 ans est, nous pensons, la meilleure garantie d'un bon travail. Nos prix sont raisonnables. S'adresser par la poste, à la boîte No 1979.

CASSIDY & MILLER,
Au No 95 de la rue du Champ, près Poydras.

6 avril—3m

VINGT-SIXIÈME ÉTAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

23 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la charte annoncent, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875.

Primes d'incendie	$30,308 00
Primes de mer	42,344 81
Primes des rivières	2,114 32 $355,767 75
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées	276,187 74

Pertes payées et évaluées comprenant toute une est connue et non payée sur risques d'incendie..... $68,317 00
Sur risques de mer 16,487 42
Sur risques de rivières 5,555 01 $90,359 43
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c. 75,715 33 — 214,054 22
Laissant après paiement de 10 pour cent sur le capital..... $62,133 12

L'actif de la compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$43,274 01
Prêts sur bonnes hypothèques	55,943 33 — $99,617 34
Prêts sur actions, sur demandes	7,439 56
Argent en banque	63,069 37 — 200,526 54
Propriétés foncières	118,789 42
Bons de la ville, actions de banques et autres	153,561 56
Primes en voie de recouvrement, comptes et affaires en suspens, &c.	37,814 11
Fonds de l'actif	$610,201 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.

WM. H. HOLMES,
Seconde Justice de paix,
Paroisse d'Orléans, La.

Les livres ne sont résolu qu'après le paiement de l'intérêt alloué de dix pour cent sur le capital de cette compagnie, un dividende de TRENTE POURCENT sera payé en ARGENT, à partir du 1 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dit dividende.

DIRECTEURS,

Thomas A. Adams,	Sam'l S. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	Adam Thompson,
Henry Abraham	P. N. Strong,
Victor Meyer	Joseph Bowling,
Edward J. Gay,	John M. Sandidge,
Simon Hernsheim,	Simon Fortchemer,
Joseph H. Wolfe,	H. B. Post,
Edward Pinkney,	John E. King,
Fred'k Camelden	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Joseph Stone,
George Martin,	Alfred Moulton,
L. C. Duroy,	Edward Nalle,
George W. Nuttall,	A. Levi.

26mai—3m

DEMANDE D'AGENTS DANS TOUTES LES VILLES DU SUD, POUR LA CÉLÈBRE MACHINE A COUDRE, DE WEED.

La machine qu'on fait fonctionner le plus souvent, celle qui fait le moins de bruit, le plus durable et la plus populaire de toutes les machines.

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES.

S'adresser au WEED SEWING MACHINE Co.,

20mai—3m ville No 107 de la rue de Canal

LOTERIES.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

A NUMÉRO SIMPLE.

Gros lot..... $30,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE H.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle Orléans, le SAMEDI, 12 Juin 1875.

PLAN.

10,000 Billets..... Billets entièrement $10

DIXITS, QUART ET SIXIÈMES EN PROPORTION.

1 lot de	$30,000 est		$30,000
1 lot de	10,000 est		10,000
2 lots de	5000 est		10,000
200 lots de	100 est		20,000
200 lots de	50 est		10,000
1000 lots de	20 est		20,000

LOTS D'APPROXIMATION.

9 approximations de $300 chacune pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $30,000 est		$2,700
9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 est		1,800
999 lots d'avant à		$7,500

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS.

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les deux gros lots auront droit à le lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1 gagne le gros lot de $30,000, les billets Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 101 gagne le dedans de $10,000, les billets Nos 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109 et 100 auront droit à $200 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50; Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes devront être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

LOCK-BOX 692, P. O.

Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 17—75—1m

Second Tirage du Texas. de FOSTER.

$200,000 en or!

Maisons et terres.

POSITIVEMENT

LE

DERNIER AJOURNEMENT.

LE TIRAGE AURA LIEU POSITIVEMENT, A

HOUSTON, TEXAS.

Le 30 Juin 1875.

NOUS n'avons pas vendu tous nos billets à temps pour faire le tirage le 15 mai, mais nous sommes heureux d'en dire aujourd'hui que nous sommes tellement donnés une preuve de notre bonne foi que nous recevrons, en paiement de billets, des certificats de dépôts d'un des plus grands banques des États-Unis — certificats qui porteront ces mots: payables seulement si Foster obtient le tirage de Texas, de Foster, sans rien.

Tous les lots sont payés en plein.

Plus de 50,000 acres de terres de choix, dans une position centrale, près du chemin de fer; 17 maisons, 2½ lots en sé, parmi lesquels se trouvent un de NEW ORLEANS et un de MOBILE. Le conseil de ville approuve notre entreprise. Nous joignons des extraits de quelques-unes des circulaires, elles vous convaincront que nous méritons votre confiance et votre patronage.

Le billet ne coûte que $1 — chez 6 pour 10 et 25 pour $20. Nous n'avons aucun rapport avec d'autres entreprises de ce genre.

RECOMMANDATION. — Connaissant M. J. K. Foster depuis longtemps et ayant toute confiance en son honnêteté, nous recommandons, en toute confiance, signé par le maire, l'hon. J. T. D. Wilson et le Conseil de ville.

Nous désirons à ce que les parties intéressées s'adressent aux banques, qui seront heureuses et en outre de poste de cette ville qui ont payé Echtiges de vente 15 ans, et leur demandent des renseignements sur nous.

J. K. FOSTER, directeur,
à Houston, Texas.

Voir l'annonce de l'ajournement pour quelques jours, du second tirage du Texas, de Foster.

1mai—4t V. C.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs ariéens et ouvriers en tous genres, des livres [illegible] pour recevoir les demandes des travailleurs [illegible] pour les employer. Des cours d'agriculture [illegible] au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
EDGAR LARUE.

11 mai—3m

THEOPHILE DUBOIS,

Courtier en Marchandises.

No 204 rue Front, une porte au nord de Maiden-Lane, New-York.

S'occupe particulièrement de la vente de Tabac, Cigares, Laine, Riz, Sucre, Fruits, &c., &c. sur consignation, et de l'achat de marchandises sur la place de New York, [illegible] de nos amis de la Nlle-Orléans, une part de leurs commandes ou de leurs consignations.

S'adresser Boîte No 4736, Poste de New York.

2mai—2m.

NEUVIÈME ÉTAT ANNUEL

— DU —

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37.....Rue Carondelet.....37

Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant des affaires pour l'année clôturée le 30 avril 1875, savoir

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur risques d'incendie	$400,671 85
Sur risques de rivières	231,729 76
Sur risques de mer	44,116 41 — $676,519 99
En moins —	
Primes non expirées le 30 avril 1874	$ 89,742 00
Primes remboursées	9,925 50 — 99,667 50
Montant net des primes	— $576,752 49

PERTES PAYÉES, SAVOIR:

Sur risques d'incendie	$134,367 30	
Sur risques de mer	126,484 56	
Sur risques de rivières	3,320 68	$264,172 54
Réassurance		14,396 63
Réfaction (rebate)		15,692 31
Taxes d'État et de Ville		22,419 96
Dépenses brutes, bureau local et agences		52,899 81
Profits et pertes		16,021 40 — $380,582 63
Balance		$145,169 86
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus		105,054 67
		$250,224 53
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second du		110,000 00
Bénéfices net		140,224 53
En moins — réserve pour diminution de valeur des placements		28,604 53
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874, et les primes non expirées de 1874		$117,130 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$ 204,033 15	
Comptes en voie de recouvrement	50,328 47	
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons	522,023 94	
Effets à recevoir à courtes échéances	28,011 45	
Actions de banques et autres actions	219,103 55	
Actions de chemins de fer de la ville	79,549 66	
Bons de la ville et autres bons	110,681 56	
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000 00	
Bons de Odd Fellows Hall Association	5,000 00	
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins jutés	3,000 00	
Propriétés foncières	10,184 09	$1,436,915 86
PASSIF:		
Capital	$1,100,000 00	
Réserves pour risque non expirée	89,742 00	
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875	177,956 23	
Cash (surplus)	118,616 63	1,486,315 86

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.

THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans.

Ville de la Nouvelle-Orléans, ss.

Signé sous serment personnel ce 20 mai 1875.

EDWARD IVY, Notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été remis de SOIXANTE MANDE, AS SIGNOR IL INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, payable le 10 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie (1,100,000) ou DIVIDENDE COMPLET DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($271,750 00) du montant net de leurs primes particulières de l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes [illegible] non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secr.

DIRECTEURS:

Moses Greenwood	R. R. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Brown,
John G. Rogers,	A. Filleul,
John Ellerson,	R. F. Lyons,
Samuel E. Moore,	W. C. Raymond,
E. Pulitzer,	James H. Lewis,
R. F. Gordon,	James C. Wolfe,
Rudd. Pleasant,	Joseph Mahrer,
A. A. Talon,	E. R. Wheelock,
John L. Adams,	Peter Fossey,
Isaac Schorck,	W. P. Nelson,
	E. F. Bakewell.

20mai—1m

LOTERIE.

OCCASION RARE.

— LA —

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

— PERA —

Le SAMEDI, 25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit s'ADMETTRE GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	30,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
100 lots de $200	20,000
1000 lots de $100	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500
TOTAL	
3580 lots (en or) s'élevant à	$382,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	$50 00
Demi-billet	25 00
Huitième de billet	6 25
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

— SONT —

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

— SONT —

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

— ADRESSÉES A LA —

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans.

Lsa.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

1mai—3m

MEUBLES.

R. M. & B. J.

MONTGOMERY,

Marchands de Meubles.

Bureaux et salles d'exposition, au

Armory Hall, 57 rue de Chartres.

Depuis la grande bataille [illegible] MEUBLES, ils ont [illegible] MEUBLES, [illegible] MEUBLES, [illegible] MEUBLES,